

## Le signe linguistique entre *langue* et *discours*. Une approche traductologique

BARAKÉ Bassam  
Université Libanaise

Dans son double mouvement de sémasiologie (point de vue du récepteur partant des signifiants et des structures syntaxiques pour inférer les structures sémantiques) et d'onomasiologie (point de vue de l'émetteur, inverse du premier), l'acte de langage affecte quatre niveaux qu'il faut prendre en considération dans toute analyse linguistique, terminologique ou traductologique :

1. le niveau *référentiel*, celui du monde réel ou imaginaire ;
2. le niveau *conceptuel*, celui de la saisie mentale et de la représentation à partir du référentiel lorsqu'il s'agit du processus onomasiologique et à partir de la langue lorsqu'il s'agit du processus sémasiologique ;
3. le niveau de la *langue naturelle* et de la compétence linguistique dans son ensemble ;
4. le niveau du *texte* produit, dans ce qu'il comprend de composants linguistiques, situationnels, intentionnels, etc...

Nous allons essayer d'analyser le signe linguistique en prenant en considération ces quatre niveaux et en particulier à partir de la théorie des « deux logiques du langage », telle qu'elle est énoncée par Michel LE GUERN. La comparaison entre le français et l'arabe, l'acte traducteur entre ces deux langues, nous permettront de mieux cerner le fonctionnement du signe linguistique dans la « logique » de son fonctionnement entre langue et discours d'une part, et dans son passage entre le français et l'arabe, de l'autre.

Du point de vue des logiciens et des linguistes, le trope n'est pas uniquement une « figure par laquelle un mot ou une expression sont détournés de leur sens propre » (*Le Robert*), c'est un emploi spécifique de la langue qui affecte les niveaux les plus profonds de l'activité de communication. Aussi prendrons-nous cette figure de style comme corpus et comme témoin de l'acte d'encodage, de décodage et bien sûr de l'acte de traduire.

A la suite de Michel LE GUERN, nous poserons deux postulats :

1. La seule logique pertinente pour la langue est la logique intensionnelle.
2. La parole fait appel aux deux logiques dans une structure hiérarchisée : les unités de rang inférieur relèvent de la logique intensionnelle, les unités de rang supérieur mettent en œuvre une logique extensionnelle. (*Les deux logiques du langage*, Paris, Champion, 2003, p. 20)

Ainsi, tout signe linguistique doit être envisagé - en tant que unité appartenant à la langue - selon deux niveaux d'analyse : le niveau du lexique et le niveau de l'énoncé.

1. Au niveau du lexique, il signifie indépendamment de l'existence d'un univers référentiel déterminé. Il est en instance d'actualisation. Le mot « chat » du dictionnaire (de la langue) est prêt à désigner tous les chats du monde et de tous les temps.
2. Au niveau de l'énoncé, le mot fonctionne dans un syntagme nominal et il est envisagé par rapport à un univers de référence et à une situation de communication bien déterminés. « Le chat du voisin prend le soleil dans le jardin » est un énoncé qui établit un univers de référence bien limité. Par les paramètres d'énonciation, il impose les conditions et définit les normes du fonctionnement référentiel de la lexie « chat ».

Pour mieux cerner cette problématique du fonctionnement du signe linguistique, citons, encore une fois, Michel LE GUERN : « Les mots de la langue, écrit-il, ne sont pas en relation immédiate avec les choses. Ils ont un signifié, mais n'ont pas de référence. Le mot *maison*, en tant que mot de la langue, ne dit pas une maison. Le mot *cheval* ne dit pas un cheval; il n'est en relation immédiate avec aucun être concret; il exprime seulement un ensemble de propriétés, et la question de savoir s'il existe dans l'univers des êtres auxquels appartiennent ces propriétés n'a aucune pertinence pour le lexique : c'est de la même manière que *cheval* et *licorne* font partie du lexique du français. [...] Les mots que les lexicographes désignent comme substantifs ne sont en réalité que des prédicats, ils disent des propriétés et non des substances, des qualités et non des objets. (2003, p. 32)

Étant intimement lié à l'utilisation qui en est faite, le trope dépend de son actualisation dans un énoncé déterminé et agit aussi bien au niveau du lexique qu'à celui de l'énoncé. « *Pour tous les référents usuels d'une culture*, écrit Bernard POTTIER, *la langue dispose d'une appellation qui vient immédiatement à l'esprit de la communauté* », (1987, p. 45).

Cette dénomination, qu'il appelle « orthonyme », est la lexie la plus adéquate pour pointer sur le référent. Pour désigner un chat qui prend le soleil dans le jardin, un locuteur français aura naturellement à la bouche la lexie « chat ». Transposée au niveau inverse de la réception du discours, la dénomination correspondrait à l'interprétation de la lexie par le sens propre (par le sens attesté dans le dictionnaire). L'utilisation tropique de la langue, ainsi que la connotation, les jeux de mots, les mots d'esprit, etc..., sont tributaires des relations entre le référent, le sens propre et cette dénomination immédiate. Le trope se définit ainsi, par opposition à la dénomination immédiate de l'orthonyme, comme une dénomination médiate, comme une opération « supplémentaire » qui change la structure sémantique d'un sémème donné.

Si nous passons maintenant au phénomène de la traduction, nous nous rendons aussitôt compte de l'importance du plan conceptuel dans l'activité linguistique. La traduction d'un énoncé (1) d'une langue naturelle (1) à une langue naturelle (2) ne se fait pas par la recherche d'équivalents lexicaux (remplacer un signe linguistique par un autre). Il s'agit en fait d'un processus compliqué qui comprend au moins deux étapes :

1. Interprétation et compréhension de l'énoncé dans la langue (1). Ce processus transcende le niveau linguistique pour saisir les éléments conceptuels et leurs relations réciproques. Il est immédiat et souvent moins conscient que l'étape suivante ;
2. Élaboration dans la langue (2) d'un énoncé adéquat à la compréhension établie dans la première étape.

Dans le recueil de nouvelles publié dernièrement sous le titre de *Délicieuses frayeurs*, Maurice Pons raconte l'histoire d'un homme obnubilé par l'idée que la femme qu'il aime sonne à sa porte à quatre heures du matin. Ce personnage est sûr que c'est elle qui a tiré « la sonnette » (titre de la nouvelle) et descend de sa chambre pour aller lui ouvrir : « *C'est toi, dit-il. [...] Toi, avec tes cheveux de flamme et tes yeux verts...* » (Paris, Le Dilettante, 2006).

Comment traduire « cheveux de flamme » en arabe ? Il faut d'abord faire le décodage de l'expression dans la langue originale. Certainement, il s'agit d'une métaphore et, pour saisir le sens tropique, il faudrait chercher les sèmes constitutifs du mot. Si nous revenons aux définitions des dictionnaires de langue et à notre savoir linguistique et culturel, nous pouvons expliquer la métaphore comme suit : « *cheveux roux (ou rouge)* », « *cheveux brillants* » ou « *cheveux*

*ondulants* ». Dans le passage de la langue au discours, une seule propriété du mot « flamme » doit être actualisée.

D'abord, il est impossible de transcrire l'expression telle quelle en arabe. « شعرك الناري » ou « شعرك » « اللاهب » seraient inacceptables.

La traduction la plus adéquate serait double : d'abord transposer le signifié métaphorique tel quel. « Rouge » serait rendu par « أحمر ». Et aussi ajouter un autre adjectif « لاهب » qui renvoie à flamme, mais qui rappelle aussi le sobriquet donné à la danseuse du ventre « لهلوبة ». L'expression serait ainsi traduite en arabe par : « شعرك الأحمر اللاهب »

Malgré tout, les significations possibles en français ne sont pas toutes rendues dans cette expression. En effet, d'abord le mot « flamme » comprend le sens de « Passion amoureuse, désir amoureux » (*Le Petit Robert*), et ensuite, de par le fonctionnement intertextuel de tout objet littéraire, cette expression renvoie chez un lecteur averti à l'anecdote qui raconte comment Victor Hugo a hésité entre « cheveux de lionne » et « cheveux de flamme » pour se décider à l'utilisation de « cheveux fauves ». Il s'agit là des « contextes cachés » dont parle Paul Ricœur dans « le paradigme de la traduction »<sup>30</sup>.

Prenons maintenant un autre exemple tiré du *Rocher de Tanios* de Amin MAALOUF. Nous lisons dans ce roman : « [...] et dans son visage de buse s'allumèrent des yeux carnassiers » (p. 23).

Deux traductions en arabe ont été faites de ce roman (l'une par Georges ABI SALEH et l'autre par Nahla BEYDOUN). Cette expression a été rendue en arabe comme suit :

1. Georges ABI SALEH : وفي وجهه العصفوري تتوقد عينان ضاربتان
2. Nahla BEYDOUN : ولمعت في وجهه الشبيه بالصقر الجارح عينان شبقتان

Il va sans dire que la première traduction est mauvaise. Abi Saleh traduit « buse » par son hyperonyme « oiseau ». Mais il a oublié que « oiseau » en français est polysémique et a deux équivalents arabes. Le mot désigne l'espèce (traduit en arabe par طَيْر ou طائر) et en même temps la sous-espèce des petits oiseaux, comme le chardonneret, le canari et le moineau (traduit en arabe par

---

<sup>30</sup> Paul RICŒUR dit à ce propos : « Car il n'y a pas seulement les contextes patents, il y a les contextes cachés et ce que nous appelons les connotations qui ne sont pas toutes intellectuelles, mais affectives, pas toutes publiques, mais propres à un milieu, à une classe, un groupe, voire un cercle secret », *Sur la traduction*, Paris, Bayard, 2004, pp. 47-48.

(عصفور). C'est ce dernier terme que le traducteur a malencontreusement choisi et l'expression qu'il donne connote exactement le contraire de son équivalent français.

Quant à la deuxième traduction, la métaphore est traduite par une comparaison : « un visage semblable à la buse » et *les yeux carnassiers* deviennent des « yeux lascifs ». Là aussi, la traduction est mal venue, quoiqu'elle se rapproche de l'original. Pour ma part, je suggérerais de traduire l'expression en intervertissant les deux adjectifs. « Visage carnassier » et « regard de buse » seraient très bien acceptés en arabe :

وتوقدت عينا صقر في وجهه الضاري

A partir de ces deux exemples, nous pouvons dire que, dans l'acte de traduire, le niveau le plus dynamique serait la relation entre la référence et le discours plus que la relation entre la langue et le discours. C'est pour cette raison que l'on pourrait dire avec Paul Ricœur que la traduction est une des composantes essentielles et permanentes de la « dynamique culturelle ».

Permettez-moi de reprendre ici un exemple que j'ai eu l'occasion de présenter et qui correspond exactement à notre propos.

Au début du fameux roman de Gustave FLAUBERT, nous apprenons que Madame Bovary mère cherchait une femme pour son fils Charles. Elle lui a trouvé une certaine veuve, Madame Dubuc, qui, bien que plus âgée que lui, ne manquait pas d'avantages. « Quoiqu'elle fût laide, sèche comme un cotret, *bourgeonnée comme un printemps*, Madame Dubuc ne manquait pas de partis à choisir » (*Madame Bovary*, Paris, « L'Intégrale », Éd. du Seuil, p. 578)<sup>31</sup>.

La comparaison "bourgeonnée comme un printemps" introduit une combinaison de plusieurs tropes :

- une *comparaison*, évidemment ;
- une *métonymie* situative : Printemps / Arbre (au printemps) ;
- une *métaphore* : "bourgeonnée" ;
- le tout ayant une signification *ironique*.

---

<sup>31</sup> cotret : petit bâton de bois.

Nous avons là un des rares exemples où métonymie, métaphore et comparaison fonctionnent au niveau d'une seule expression. Le lexème « bourgeonnée » est pris au sens propre et au sens métaphorique : la dame est couverte de boutons, une des définitions de « bourgeonnée » est : « couvert de bourgeons, de boutons. *Un nez d'ivrogne, rouge et bourgeonné* ». Cependant la comparaison avec le printemps lui donne une deuxième acception (couvert de bourgeons comme un arbre au printemps) : le lien est ainsi établi entre la laideur de la dame et la branche qui bourgeonne.

Le travail de cette comparaison est inhabituel. C'est le comparant qui porte le trope, alors que le comparé se contente d'être l'indicateur du sens figuré. « Bourgeonnée comme un printemps », comprenons : comme un arbre au printemps est plein de bourgeons. Ici, le glissement de caractérisation s'effectue entre deux entités se trouvant l'une en même temps que l'autre (au printemps, l'arbre est couvert de bourgeons), ou entre deux entités dont l'une est la cause de l'autre (le printemps, avec ses bouffées de chaleur, son soleil, la longueur de ses jours, tout cela fait pousser les bourgeons). Le substantif qui porte cette signification métonymique est donc le comparant. La caractérisation métonymisante se trouvant dans l'autre terme de la comparaison, l'acception tropique n'est perçue que grâce au lien sémantique qui rattache le comparant au comparé. L'adjectif « bourgeonnée » fonctionne ainsi sur un double registre : il est métaphore lexicalisée parce qu'il caractérise un être humain (Mme Dubuc est bourgeonnée) et en même temps il est métonymisant parce qu'il caractérise le comparant temporel (printemps). Etant une durée et un temps, le printemps ne peut pas - du point de vue de la référence - être plein de bourgeons.

De cette combinaison métaphorique, métonymique et comparative naît l'ironie <sup>(32)</sup>. Cette dernière est due essentiellement à la signification métonymique de "printemps", laquelle se trouve en opposition directe avec les connotations de ce même lexème. En effet, une inversion de l'échelle argumentative s'effectue entre ce lexème et son dénoté métonymique. Le « printemps » signifie habituellement la beauté, la jeunesse, la saison des amours. Sa valeur sémémique dans la comparaison se situe juste à l'opposé, dans l'isotopie de la laideur et de la vieillesse. Cette antonymie entre le dénoté propre et le dénoté figuré est à l'origine de l'acception ironique de la comparaison.

---

<sup>32</sup> Le "printemps" de Madame Dubuc est tout à fait à l'opposé de celui de cette belle fille que FLAUBERT rencontre en Palestine : « *La jeune fille me fait un oeil des plus engageants, sa figure épanouie rit comme un printemps* » (*Voyage en Orient.*, 626B).

Comment rendre compte de cet amalgame des tropes dans la langue arabe ? Pour répondre à cette question, il faut envisager le problème sur plusieurs niveaux :

1. Il faudrait tout d'abord savoir s'il est possible de transposer les tropes en sauvegardant leurs structures internes syntaxiques, sémantiques et référentielles.

En vérité, cela est impossible. Nous aurons une phrase comme :

كانت السيدة "دوبوك" جافة مثل عود من حطب، تغطيها البثور مثل (ال)ربيع واجد

Si l'on regarde cette traduction de près, nous verrons qu'elle rend compte du passage d'un noème à l'autre au niveau conceptuel (dont nous avons parlé plus haut), elle rend compte aussi de la "déviance" qui est à l'origine de tout trope et dont parle les linguistes et les logiciens sous des appellations différentes (contiguïté et similitude chez JAKOBSON, glissement de référence chez Michel LE GUERN, mécanisme cotopique chez Marc BONHOMME, incompatibilité chez MARTIN et PRANDI, etc...). Or, l'expérience du monde et de la langue ne permet pas en arabe de faire ce glissement entre le printemps et un printemps d'une part (individuation), et entre le printemps et l'arbre plein de bourgeons d'autre part. En arabe, le monde conceptuel du printemps comprend les fleurs, mais pas les bourgeons sur une branche nue.

2. La deuxième possibilité est de traduire les signifiés figurés par des lexèmes arabes pris au sens propre. Cela revient à dire quelque chose comme : « Madame Dubuc était couvertes de boutons comme une branche d'arbre bourgeonne au début du printemps » :

كانت السيدة "دوبوك" جافة مثل عود من حطب تغطيها البثور مثل عُصن شجرة تملأه البراعم في بداية الربيع

On le voit tout de suite. C'est une mauvaise traduction. Le lecteur de la version arabe est loin de recevoir cette phrase comme elle est reçue en français.

3. La troisième possibilité est de construire en arabe une phrase qui obéit au « critère de double occurrence » avancé par Georges KLEIBER et qui profitent de la structure interne de la langue arabe pour rendre l'ironie de la phrase originale. Dans la métonymie « un printemps » pour une branche au printemps, les entités catégorisées sont au nombre de deux : il y a le printemps (la saison) et la branche qui bourgeonne. Dans la version arabe, les deux entités doivent être catégorisées, elles doivent apparaître au niveau de la réception, comme elle le sont dans la phrase française. Nous aurons ainsi :

كانت السيدة "دوبوك" جافة مثل عود من حطب (أو : مثل عود غصن يابس)، تغطيها البثور كالربيع تملأه البراعم

Dans cette phrase, le mot "براعم", qui a en arabe des connotations de « douceur », « jeunesse », « éclat » (voir : براعم الحياة، براعم الأطفال), renforce l'ironie qui naît de l'opposition entre « sèche » جافة et « bourgeonnée » تُغَطِّيها البثور, d'une part et le printemps d'autre part.

Enfin, nous pouvons dire que dans l'étude du signe linguistique il faudrait prendre en considération :

- deux logiques : l'intension et l'extension ;
- deux niveaux d'analyse : la langue et le discours ;
- le fait que la référence n'existe pas dans la langue et qu'elle est construite dans le discours.

Quant au passage entre deux langues, il faudrait aller au delà du concept de *l'interprétation* promu à juste titre par SELESKOVITCH & LEDERER pour considérer la traduction comme une « synonymie de référence ». Par conséquent, le signe linguistique doit obéir dans toute activité traduisante à des règles à la fois culturelles et linguistiques.

## Bibliographie

RICŒUR Paul, *Sur la traduction*, Paris, Bayard, 2004.

LE GUERN Michel, *Les deux logiques du langage*, Paris, Champion, 2003.

POTTIER Bernard, *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette, 1987.

KLEIBER Georges, « Une métaphore qui ronronne n'est pas toujours un chat heureux », in Nanine CHARBONNEL & KLEIBER Georges (sous la direction), *La métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris, PUF, 1999.

BONHOMME Marc, *Linguistique de la métonymie*, Berne, Peter Lang, 1987.

MESCHONIC Henri, *Poétique du traduire*, Verdier, 1990.

SELESKOVITCH Danica & LEDERER Marianne, *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier érudition, 4ème édition, 2001.